

Procédure de recrutement en 2^{de} Section Binationale - rentrée 2025

Instruction du 05/12/2024 relative à la procédure de recrutement en 2^{nde} section binationale à la rentrée scolaire 2025

Délégation régionale académique d'information et d'orientation-site Créteil

Affaire suivie par : Pôle Prébac
Tél : 01 57 02 68 10
Mél : ce.saio-prebac@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO,

s/c à

Mesdames les inspectrices d'académie, directrices académiques des services de l'éducation nationale de la Seine-et-Marne, de la Seine-st-Denis et du Val-de-Marne

Mesdames les IEN-IO

Annexes :

- *Fiche technique section Binationale*
 - *Dossier de candidature*
 - *Guide utilisateurs CIBEL*
-

Mesdames, Messieurs,

Les documents relatifs à la campagne d'admission en seconde binationale ci-joints sont également téléchargeables à partir du lien : <https://orientation.ac-creteil.fr/vademecum-fiches-techniques/>

L'application **Cibel**, disponible sur le portail Arena, sera accessible **entre le 16 décembre et le 31 janvier 2025** pour permettre le recensement des candidatures en section binationale. Je vous rappelle que cette saisie par vos soins est obligatoire.

En cas de difficultés techniques, vous devrez les signaler en saisissant la Plateforme d'assistance et de services du rectorat (ticket Pass).

Les familles devront impérativement transmettre les dossiers complets (mentionnant le numéro Cibel) aux établissements d'accueil sollicités, **au plus tard le lundi 3 février 2025** (cachet de la poste faisant foi). Les dossiers envoyés au-delà de cette date ne seront pas pris en compte.

Je vous remercie par avance de votre implication pour permettre le bon déroulement de cette procédure.

La déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation adjointe-site Créteil

Elisabeth Boyer